

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/921

14e édition du Prix de la jeune architecture de la Ville de Lyon

Direction de l'Aménagement Urbain

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/921 - 14E EDITION DU PRIX DE LA JEUNE ARCHITECTURE DE
LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre des actions que l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) a engagées pour faire connaître et valoriser les meilleurs "projets de fins d'études" des étudiants de l'Ecole, la Ville de Lyon souhaite organiser et remettre le prix de « la jeune architecture » pour la 14^e édition.

Cette valorisation du travail effectué par des étudiants, en fin d'études, constitue une initiative à laquelle la Ville de Lyon s'associe, marquant l'intérêt porté à l'architecture et à la qualité urbaine plus généralement.

Par ailleurs, s'agissant de jeunes architectes, la reconnaissance de leur excellence par l'attribution de prix constitue un signe d'encouragement.

La promotion 2013-2014 a présenté 130 projets de fin d'études en juillet 2014. Les étudiants retenus pour participer au Prix – soit 27 projets de fin d'études – ont obtenu l'une des cinq meilleures notes de leurs domaines d'études de master respectifs.

Le jury s'est réuni le 20 janvier 2015 pour attribuer cinq prix dans les catégories suivantes :

- Catégorie Architecture, ambiances et cultures constructives - Grand Prix de la jeune architecture
- Catégorie Architecture et Nouvelles Urbanités
- Catégorie Architecture et Matérialité
- Catégorie Architecture et Patrimoine
- Catégorie Architecture de périphéries.

Ouï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à décerner les prix de la jeune architecture de la Ville de Lyon.

2- Une somme de 1 200 € sera allouée, respectivement, aux lauréats des cinq prix.

3- La dépense en résultant, soit 6.000 euros, sera financée sur les crédits inscrits au budget 2015 et sera imputée à l'article 6714, fonction 820, ligne de crédit n° 41386, programme GESDDS, opération GESDDS01.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU